

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale des Territoires et de la Mer

Pau, le 1 5 FEV. 2013

Service Gestion et Police de l'Eau

Affaire suivie par : Valérie Michel Téléphone : 05 59 01 64 19

Courriel: ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Réf: VM-LET190277

Lettre recommandée avec A/R n° 2C 117 473 1605 7

Monsieur,

Suite à votre courrier du 31 janvier 2019 concernant la déviation du ruisseau La Polive à Anglet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, l'arrêté de prescriptions spécifiques en application de l'article L. 214-3 du code de l'environnement.

Par la présente, je vous donne mon accord pour le commencement de l'opération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des territoires et de la mer, La cheffe du service Gestion et Police de l'Eau

Juliette Friedling

SAS Sobrim Pôle Haristeguy 2 chemin de la marouette

64100 Bayonne